XIXe ANNÉE — N° 8 365 — SAMEDI 8 MAI 1909

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES — 44, Grande-Rue 34, — 35, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France!

La Journée

Les fêtes d'Orléans se sont déroulées splendides. Jeudi soir, à la suite de la remise de l'étendard, il y eut dans toute la ville des scènes d'enthousiasme sans précédent.

Mgr Touchet a tenu à faire à Mgr Amette, accouru à Orléans aussitôt après les obsèques de M. de Lapparent, l'honneur de déposer l'étendard entre ses mains.

Le panégyrique du P. Coubé a été un superbe chant à l'héroïne et à la patrie.

Malgré les mesquineries de M. Clemenceau, la procession a été un triomphe.

—o—

Partout où il y a ballottage, les situations se précisent, et l'on se prépare au vote de dimanche.

Le mouvement d'opinion en faveur de la représentation proportionnelle suscite un certain nombre d'applications intéressantes.

A Reims, les socialistes unifiés s'unissent aux libéraux et aux progressistes pour l'appliquer.

—o—

La nouvelle publiée par divers journaux de la création de nouveaux cardinaux en un Consistoire qui se tiendrait au mois de juin est démentie.

—o—

La Cour de Nancy a élevé de un an à 18 mois la peine d'emprisonnement prononcée contre le boucher juif Gustave Lévy et de 300 à 1 000 fr. l'amende.

—o—

Les étudiants patriotes ont vigoureusement conspué hier le professeur Andler, chef de la délégation d'étudiants en Allemagne. M. Andler n'a pu faire son cours en Sorbonne.

—o—

ÉTRANGER. — Les souverains allemands et les princes confédérés ont quitté Vienne hier soir après avoir assisté au dîner de gala offert par François-Joseph.

— Le prince d'Eulenbourg, ancien familier de Guillaume II, a été mis hier en état d'arrestation. Il est gardé à vue dans son propre château, à la suite de confrontations pénibles avec les victimes de ses mœurs inavouables.

— Le général Lyautey est nommé haut commissaire du gouvernement au Maroc. Il aura la direction générale de tout l'ensemble des opérations.

— L'état de M. Cleveland, ancien président des Etats-Unis, qui est atteint d'un cancer, donne les plus grandes inquiétudes.

— Grâce à une gestion prudente, la dette anglaise est réduite de plus d'un milliard en trois ans.

Les journaux libéraux saluent le budget de cette année comme devant faire époque dans l'histoire de l'Angleterre.

— Tous les journaux espagnols accueillent avec une profonde satisfaction la grâce accordée à M. Nackens et aux autres condamnés pour l'attentat de la Calle Mayor.

XXXVIe Pèlerinage de Pénitence
EN TERRE-SAINTE

Le Comité des Pèlerinages de Pénitence en Terre Sainte organise pour les vacances prochaines son 36e pèlerinage. DÉPART LE 13 AOÛT : itinéraire des plus complets et des plus attrayants. RETOUR LE 25 SEPTEMBRE avant la reprise des classes. (Demander le programme détaillé au Secrétariat, 4, avenue de Breteuil, Paris.)

Comme chaque année, les pèlerins de désir que leurs occupations empêchent de partir tiendront à se faire représenter eux et leur famille à cette sainte croisade en contribuant à l'envoi d'un pèlerin pauvre. Les moindres aumônes sont reçues au Secrétariat, 4, avenue de Breteuil. L'offrande de 300 francs assure un représentant spécial — généralement un prêtre — avec qui l'on peut correspondre pour ses intentions.

Puisse la liste des générosités que nous ouvrons aujourd'hui grandir assez pour satisfaire aux nombreuses demandes de pèlerins pauvres reçues déjà au Secrétariat !

MM. l'abbé J. Suveran, curé de Saint-Etienne du G., au nom d'un de ses paroissiens, 60 fr. — M.-L., à P., 400 fr. — Léon Lassorre, à D., 100 fr. — A. Bertol, à La C.-D., 5 fr. 50. — Sœur Saint-Edmond, 3 L., 5 fr. 50.

Total au 7 mai : 615 fr.

Dans le numéro portant la date du mercredi 20 mai, la « Croix » commencera la publication d'un nouveau feuilleton

Au bonheur par les durs sentiers
par C. PÉRONNET

Cette œuvre dramatique et émouvante est le roman de la haine qui s'acharne contre un être sympathique, et le poursuit à chaque pas qu'il fait dans la vie.

Bouclons encore nos malles

« Bouclons encore nos malles » est un conseil d'occupation matérielle, qui ne paraît pas à sa place en tête de nos colonnes où sont traitées d'habitude les hautes questions d'ordre religieux, politique et moral. Pourtant, je n'en vois pas, à l'heure actuelle, qui soit de nécessité plus pressante pour qui se préoccupe des destinées du pays, et il n'est pas un de nos lecteurs et amis qui ne s'en préoccupe. Il est la conclusion pratique des doctrines que nous exposons ici chaque jour. De l'étude attentive et consciencieuse de la théorie naît la conviction, et de la conviction, l'action : aux élections de ballottage, d'où sortiront définitivement les Conseils municipaux, électeurs sénatoriaux au premier degré, soyons chez nous, agissons et votons.

C'est bien assez que ceux de nos concitoyens qui sont restés chez eux aient dû supporter seuls le poids de la préparation du scrutin du dimanche, la propagande pour le succès de la liste de bonne administration des deniers communaux, d'ordre, de justice et de liberté, ou d'établir une liste de proportionnalité ; nous ne pouvons, sans félonie, les laisser seuls au moment où notre concours est nécessaire à la fécondité de leurs efforts.

Jugez combien leur tâche a été rude pour lutter contre les calomnies, contre les promesses mensongères, contre les menaces furieuses, contre les pressions effrontées d'adversaires sans scrupules ; jugez combien elle a été difficile pour baser sur l'équité la confection des listes proportionnelles.

Il importe à notre honneur d'être à leurs côtés, au moment du combat livré à des adversaires, qui feraient des municipalités dont ils s'empareraient autant de forteresses contre nos croyances, nos droits et nos libertés.

Il importe encore à notre honneur, il importe de plus à notre loyauté d'y être pour ratifier, au moyen de notre bulletin dans l'urne, le contrat de proportionnalité qu'ils auront proposé ou consenti. En quelle fâcheuse posture les mettrions-nous, si on pouvait leur reprocher de n'avoir pas tenu les engagements du contrat ? Et on les en accuserait infailliblement, si nous ne portions pas nos voix aux listes proportionnelles établies par leurs soins. Nous les porterons tous, et nous déposerons intégrales les listes au scrutin.

Il ne s'agit pas ici de listes de coalition. La coalition est bonne pour les radicaux qui n'hésitent pas, dans certains quartiers de Paris, à offrir aux unifiés sans-patrie le peu de suffrages qui leur restent. La coalition n'est pas faite pour nous qui repoussons du pied les ennemis de la patrie, qui combattons le socialisme révolutionnaire comme un péril pour la France, qui, sans cesse à la recherche de la politique du mieux, nous montrons les ennemis irréductibles de la politique du pire.

Il s'agit de listes d'équité pour tous, et nous nous honorerons en contribuant à leur triomphe.

Dans les villes et les communes où le combat se livrera contre des adversaires intraitables et irréconciliables, le train de la veille ou même du matin nous débarquera comme des troupes de réserve qui assurent la victoire.

Dans les villes où la paix se fera sur des listes attribuant des suffrages à chaque parti suivant ses forces, on nous verra encore prenant notre part au scrutin de justice.

Dimanche, nous serons tous chez nous.

J. B.

LE DEVOIR DE CONSCIENCE

A la veille du deuxième tour de scrutin, il est bon de rappeler, comme nous l'avons fait plusieurs fois au cours de la période électorale, en citant des lettres épiscopales, que c'est pour les électeurs un devoir de conscience *de voter et de se souvenir que, s'ils donnent leur suffrage à de mauvais candidats, ils sont pour leur part* responsables devant Dieu *du mal qu'ils feront.*

ROME

De notre correspondant particulier, par téléphone :

Y aura-t-il un Consistoire?

Certains journaux avaient parlé d'un prochain Consistoire, avec promotions de cardinaux. C'était simple invention de journalistes. La nouvelle est fort prématurée. Le Pape tiendra sans doute un Consistoire pour pourvoir aux nombreux évêchés vacants, mais il n'en a pas fixé la date et il n'a pas été question de cardinaux.

Les pèlerinages du jubilé

Le cardinal Lorenzelli, ancien nonce à Paris, aujourd'hui archevêque de Lucques, a présenté hier à midi au Saint-Père environ 300 pèlerins de son diocèse.

Il a dit que le jubilé sacerdotal de Pie X venait réconforter le peuple catholique en ce moment si grave pour la religion. Le Pape a répondu avec son affabilité ordinaire et a donné la bénédiction.

Un pèlerinage de Bavière est arrivé hier sous la direction de Mgr Abert, archevêque de Bamberg.

Il y a énormément d'étrangers à Rome. On calcule qu'il en est venu plus de cent mille attirés surtout par le jubilé du Pape. L'Etat continue à faire de grandes réductions sur les trajets en chemins de fer.

La communion pascale à la « Regina Cœli »

Hier jeudi, ont eu lieu les communions pascales dans la prison centrale *Regina Cœli*. Le cardinal Respighi, vicaire de Sa Sainteté, a voulu présider lui-même cette cérémonie. Il a célébré la messe dans l'amphithéâtre central, a confirmé une trentaine de détenus, donné la première communion à une quarantaine et distribué la communion pascale à une centaine d'autres. A la fin de la cérémonie, il a fait aux prisonniers un petit discours.

LE CARDINAL COULLIÉ

Dans une lettre circulaire émue, S. Em. le cardinal Coullié proteste avec indignation contre la dévolution du séminaire de Saint-Jodard aux hospices de Saint-Etienne.

Il rappelle que cet établissement fut exclusivement payé par les fidèles et rappelle les censures de l'Eglise contre les spoliateurs.

Gazette

A votre aise..... Monsieur le maire

« Jeunes gens Troyes vont donner à Ervy représentation de *Vive la grève !* Que faire ? »

C'est à peu près en ces termes que M. le maire d'Ervy télégraphiait récemment à la préfecture de l'Aube... On lui répondit — à peu près — en ces termes :

— Tenez-vous tranquille, Monsieur le maire.

... La représentation eut lieu.

Le maire en fit quelques mauvaises nuits. Pour calmer ses cauchemars, il fit dresser procès-verbal aux organisateurs de cette représentation. L'affaire vient demain samedi au tribunal de simple police.

Il se pourrait qu'elle aille aussi en cassation, nos jeunes amis étant décidés à ne pas se laisser faire.

... Très bien ! très bien ! les jeunes !

Majorité bleuarde

A Saint-Barthélemy-le-Pin (Ardèche) on vote par section aux élections municipales.

L'une des sections de cette commune compte 510 habitants, y compris les femmes et les enfants... Mais cette même section compte 514 électeurs.

Et c'est ainsi que le « bloc » y triomphe.

Sans commentaires.

Ces..... journalistes

De Rome...

— Le prince de Sagan, actuellement à Rome, est l'objet d'une chasse ininterrompue de la part de nos confrères italiens.

Pendant une promenade en auto qu'il faisait récemment aux environs de la capitale, le prince remarqua un cycliste qui le suivait sur toutes les routes. Il fit arrêter son auto... Le cycliste s'arrêta lui aussi.. Point de doute, c'était un reporter. Sans plus de façon, le prince frotta les oreilles du bicycliste...

Chose admirable, ces deux hommes qui ne parlaient point la même langue se comprirent parfaitement...

Mais le bicycliste, comme bien l'on pense, n'abandonna pas sa proie pour si peu.

A vaincre sans péril...

Le baiser du prince

Aux fêtes du Deux-Mai, le roi d'Espagne a eu un beau geste.

En passant devant le drapeau espagnol déployé à l'arc-de-triomphe du Deux-Mai, Alphonse XIII prit dans ses bras le prince des Asturies et lui fit baiser les plis de l'étendard.

Ce baiser, dit la *Epoca*, renferme la promesse d'un long avenir de régénération pour l'Espagne.

Moustaches

L'empereur d'Allemagne a brûlé le côté gauche de sa moustache.

(Dépêche adressée à un journal du matin).

... Il y a quelques jours, l'on annonçait au monde que le kaiser avait raccourci ses moustaches.

Les moustaches de l'empereur allemand tiendraient-elles dans le monde autant de place que le nez de Cléopâtre ?...

LE LIEUTENANT CANONGE

D'une lettre adressée en date du 2 mai à l'un de nos collaborateurs par le général Canonge, il résulte que l'état du lieutenant Canonge, blessé au combat de Menabba, est toujours stationnaire.

L'abdomen a été percé de fond en fond à droite par une balle.

Le général rappelle en termes émouvants la cérémonie grandiose où il décora le jeune héros, son fils, de la croix de la Légion d'honneur.

On espère sauver le lieutenant Canonge, mais son père est très inquiet sur l'influence terrible que peuvent avoir sur l'état du blessé les chaleurs de l'été.

L'EGALITÉ DANS LA CHARITÉ
EN BELGIQUE

Le tribunal correctionnel de Mons vient de rendre un jugement des plus intéressants.

Les membres du bureau de bienfaisance de Quaregnon étaient poursuivis pour avoir fait distribuer aux enfants des écoles communales à l'exclusion des autres établissements d'instruction, des vêtements et des chaussures.

Le secrétaire-receveur est acquitté n'ayant fait, dit le jugement, qu'accomplir une besogne d'employé en exécutant les ordres donnés par l'administration.

Pour les autres, le jugement déclare que les agissements du Bureau de bienfaisance ont eu pour conséquence d'engager les parents à envoyer leurs enfants à l'école communale de préférence à une autre en faisant dépendre de la fréquentation de l'école communale l'octroi de vêtements.

En ce qui concerne la prévention à charge de M. le bourgmestre, le tribunal la déclare établie.

En conséquence, chacun des prévenus est condamné à 50 francs d'amende avec sursis.

LE VOYAGE DE M. FALLIÈRES
A LONDRES

A son arrivée à Douvres, le président de la République recevra une adresse de la corporation, et il sera reçu au nom du roi par le prince Arthur de Connaught, entouré du marquis de Camden lord-lieutenant du

Le palais où sera logé notre président à Londres

comté, de M. Paul Cambon et du personnel de l'ambassade française, des attachés navals et militaires anglais de Paris, ainsi que des membres de la suite spécialement attachée à sa personne par le roi. Ces derniers seront : lord Acton et le major général sir S. Clarke, l'amiral sir William May et le colonel comte Gleichen.

Quant aux détails de la réception à Londres, ils sont encore loin d'être complets, mais on sait, dès maintenant, que le prince de Galles ira avec le roi attendre le président à la gare de Victoria.

Le matin de sa visite à la Cité, le président recevra les membres du corps diplomatique dans l'une des grandes salles du palais de Saint-James.

Edouard VII a mis à la disposition du président Fallières pendant son séjour à Londres le fameux *old York House Saint-James-Palace*.

L'exposé financier du gouvernement anglais

A la Chambre des Communes

Le premier ministre a annoncé hier au Parlement que la plus-value des recettes budgétaires pour l'année dernière atteint la somme de 4 726 000 livres sterling.

Pendant l'année 1907, le commerce étranger du Royaume-Uni a atteint son maximum.

Amortissement de la dette

Passant en revue les différentes sources de revenus, M. Asquith dit que l'income-tax a produit 1 880 000 livres sterling en excédent des prévisions budgétaires. L'établissement de deux classes d'income-tax a donné d'excellents résultats, et a empêché de nombreuses injustices.

Le surplus de 4 726 000 livres sterling servira à amortir la Dette. Celle-ci, au cours de l'année écoulée, a été réduite d'environ 18 millions de livres sterling. Pendant l'année courante, le chiffre de la Dette sera réduit d'au moins 15 millions, et au 31 mars 1909, la Dette aura été ramenée au niveau qu'elle occupait il y a vingt ans. (Applaudissements.)

M. Asquith ajoute que si l'on considère que d'autres nations, qu'on prétend être dotées d'un budget fiscal meilleur que celui de la Grande-Bretagne, sont obligées d'emprunter chaque année pour joindre les deux bouts, il est réconfortant d'enregistrer le fait qu'en trois années l'Angleterre a pu réduire sa dette d'environ 40 ou 50 millions de livres sterling (1 milliard ou douze cents millions de francs).

L'Angleterre est maintenant décidée à utiliser d'une autre façon une partie de l'excédent consacré dans les trois dernières années à l'amortissement de la Dette.

Les dépenses pour 1908-1909 sont estimées à 152 869 000 livres sterling, et les recettes à 157 770 000 livres sterling, laissant un excédent de 4 901 000 livres sterling.

Les caisses de retraites

Le premier ministre aborde la question de la création d'une caisse de retraites pour la vieillesse. Deux projets ont été examinés par le gouvernement. Le premier consiste à accorder une pension aux personnes âgées de plus de 65 ans, ce qui aurait nécessité un crédit de 12 180 000 livres sterling. Le deuxième projet vise les personnes âgées de plus de 70 ans, et nécessitera un crédit de 7 440 000 livres sterling.

Le gouvernement propose d'accorder une pension de 13 livres sterling par an (325 fr.), soit 5 shillings par semaine, aux personnes âgées de plus de 70 ans, et possédant des revenus inférieurs à 28 livres sterling par an. Dans le cas de personnes mariées, chacun des époux recevra 9 livres 15 shillings par an. Seuls les sujets britanniques auront droit à cette pension. Les individus habitant les workhouses, les criminels et ceux renfermés dans les asiles d'aliénés sont exclus du projet, lequel n'entrera en vigueur que le 1er janvier 1909.

L'abaissement du prix du sucre

Le droit sur les sucres sera réduit de 4 shillings 2 pence à 1 shilling 10 pence par hundred weight.

La réduction sur les sucres bruts et raffinés partirait du 18 mai, mais elle n'aurait d'effet qu'à partir du 1er juillet pour les sucres entrant dans les articles manufacturés.

On ne déroge plus

Notre excellent ami, M. de Bernhardt, dans une de ses dernières correspondances d'Angleterre, a signalé, on s'en souvient, la curieuse apparition d'un type social nouveau : celui de la *lady help*, qui paraît destiné à un véritable succès dans l'avenir.

Et c'est encore là une solution à cette fameuse question des domestiques, au sujet de laquelle nous avons reçu plusieurs lettres, fort aimables d'ailleurs, dont nous remercions de tout cœur nos correspondants. En Angleterre, en effet, et dans tous les pays anglo-saxons, le problème est encore plus épineux qu'en France, et c'est précisément parce qu'il est plus épineux que les innovations destinées à le résoudre se manifestent tout d'abord dans ces pays-là.

La *lady help* est « une personne comme il faut qui en aide une autre ». Nous avons bien, dans cet ordre d'idées, la « demoiselle de compagnie ». Mais, en vertu de traditions d'ailleurs respectables, la demoiselle de compagnie est assez jalouse de sa dignité et n'accepte qu'un nombre restreint de besognes : faire la lecture par exemple. Elle craindrait de déchoir si elle rendait des services trop analogues à ceux que rendent les domestiques, et il faut avouer que l'opinion, en France, n'est pas clémente pour celles qui consentent ainsi à « aider » autrui. Déjà les jeunes filles qui remplissent la noble mission d'institutrices dans les familles sont souvent l'objet d'un mépris injuste. Ce mépris risque d'augmenter encore si elles veulent bien, par exemple, aider la mère de famille à faire la toilette d'un jeune enfant. Il paraît que la mère ne déroge pas, mais que l'institutrice déroge. De même, Madame peut paraître à la cuisine et mettre la main à la pâte, mais si Mademoiselle approche du fourneau, il peut lui en cuire, sans calembour.

L'opinion n'a pas toujours jugé ainsi. Au moyen âge, le service des nobles était noble. Le page, l'écuyer, *servaient* littéralement un chevalier en attendant d'être chevaliers eux-mêmes. Ils l'habillaient, l'armaient, prenaient soin de son cheval, ouvraient la porte du château aux hôtes des seigneurs, les débarrassaient de leur attirail, servaient à table, et il n'en étaient pas moins fiers pour cela...

Nous sommes donc en présence d'une affaire d' « opinion ». Il y a deux cents ans et même moins, un noble n'acceptait pas de faire figurer son nom dans une entreprise industrielle ou commerciale, sauf s'il s'agissait de hauts-fourneaux ou de verreries. Aujourd'hui, des gentilshommes authentiques n'hésitent pas à se mettre « dans les affaires ». En revanche, bien des personnes du grand monde reculeraient d'horreur si on leur proposait de tenir un magasin. Pourtant l'importance croissante de certains magasins peut, d'ici à peu de temps, changer là-dessus les idées d'un certain nombre, et l'évolution commencée continuera. Il n'y a pas de sot métier, dit le proverbe. Nous connaissons un marquis français de bonne souche dont la famille a eu des malheurs, et qui vend aujourd'hui toutes sortes de denrées dans une sorte de grande boutique entrepôt. Il est vrai que cela se passe au Chili. L'Amérique semble destinée à jouer un rôle très actif dans l'extirpation de nos vieux préjugés d'Europe. On s'y sent plus libre pour gagner sa vie à sa guise, selon ses aptitudes, sans souci du qu'en dira-t-on. C'est d'ailleurs le pays des machines et des combinaisons ingénieuses qui, peu à peu, tendent à éliminer tout ce qu'il y a de plus grossier dans la besogne matérielle, et à transformer le travailleur manuel en simple surveillant des forces qui travaillent pour lui.

Mais nous voilà un peu loin des *ladies helps*. Ces jeunes filles bien nées, mais sans fortune, qui envisagent courageusement la perspective d' « aider » les maîtresses de maison dans leur ménage, à condition d'être traitées par elles comme des « demoiselles », nous paraissent plus avisées que celles de leurs compagnes qui, bardées de brevets divers, s'obstinent à stationner, au milieu de la foule bousculante de leurs pareilles, dans les avenues encombrées qui mènent aux petits emplois administratifs. Que d'examens à passer, que de protections à solliciter, que de démarches à répéter pour se voir, en fin de compte, pourvue d'un poste de gratte-papier subalterne qui rapporte à peine de quoi ne pas mourir de faim ! Mieux payées, si l'on tient compte du salaire en nature, et pouvant économiser la majeure partie de leur salaire en argent, les auxiliaires des dames anglaises peuvent mettre de côté, en un nombre d'années relativement faible, une somme qui peut aider à leur établissement futur.

Ce n'est sans doute qu'un commencement, et il faut attendre que le phénomène s'étende. Nous croyons, nous, qu'il s'étendra. Tout y pousse : d'une part, les exigences croissantes et la raréfaction des servantes proprement dites ; d'autre part, la mobilité des fortunes contemporaines, qui jette dans la misère ou dans la gêne tant de familles riches ou aisées. En outre, les inventions et le confort de la vie moderne simplifient bien des besognes ménagères et les rendent moins rebutantes. Enfin, et surtout, quelle honte y a-t-il à faire, en compagnie d'une dame, ce que cette dame fait elle-même ? « Pierre l'Ermite » mettait en scène, il y a quelques mois, le cas de malheureuses jeunes filles, orphelines et bien élevées, battant le pavé de Paris sans trouver aucune « situation » et s'aigrissant peu à peu dans ce vaste désert de poussière humaine, inhospitalier pour tant de douleurs. Que des jeunes filles de ce genre aient l'audace — car il en faut — de réclamer des fonctions semblables à celles des *ladies helps* : nous croyons pouvoir leur prédire qu'on les casera sans peine, et qu'elles pourront même choisir.

Au XVIIe siècle, on tutoyait les servantes. Chrysale, dans Molière, dit « tu » à Martine, au lieu qu'il dit « vous » à Bélise sa sœur. Aujourd'hui, nous disons « vous » à nos domestiques, mais nous les appelons encore par leur prénom. Demain, l'on verra se multiplier les cas où le nom même de domestique disparaîtra, et où il n'y aura plus ni tutoiement ni prénom, mais où l'on dira « Mademoiselle ». Ce sera une conquête de l'aristocratie, ce qui nous changera de celles de la démocratie, dont on nous parle peut-être un peu trop souvent par vingt-quatre heures.

Duno.

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC
A ORLEANS

(De notre envoyé spécial)

Jeudi 7 mai, 11 h. soir.

LA REMISE DE L'ÉTENDARD PAR LE MAIRE A L'ÉVÊQUE

La fête traditionnelle de Jeanne d'Arc comprend trois parties : la remise de l'étendard par le maire à l'évêque, le panégyrique et la procession.

C'est au milieu d'un peuple nombreux et enthousiaste que la première partie du programme vient de se dérouler.

A 8 heures du soir, le canon tonne, le beffroi, le bourdon de la cathédrale et les cloches de la ville sonnent à toute volée. Les troupes de la garnison, précédées du 6e de la Loire, se mettent en marche précédées des musiques militaires, et se dirigent vers l'Hôtel de Ville au milieu des acclamations populaires.

La cérémonie de la présentation de l'étendard de la Pucelle a lieu sur la place de l'Etape. Tous les personnages officiels sont massés sur le perron de l'Hôtel de Ville autour du maire. Un sergent de ville élève la bannière portant la Vierge et l'Enfant Jésus avec l'inscription « Jésus-Marie. Les tambours battent ; les clairons sonnent

LA BANNIÈRE DE JEANNE D'ARC

aux champs ; les musiques jouent la *Marseillaise* ; les troupes rendent les honneurs dus au drapeau national.

Un seul cri jaillit de toutes les poitrines : « Vive la France ! » Il se dégage de ce geste très simple une émotion intense.

Le maire, suivi de son Conseil municipal et de la plupart des personnages officiels, franchit la courte distance qui sépare la place de l'Etape de la basilique Sainte-Croix, mais les troupes ne forment plus le carré sur le parvis, comme autrefois. Les pompiers ont pris leur place.

Les portes de la cathédrale, resplendissante de lumière, sont largement ouvertes. L'évêque d'Orléans, entouré des prélats étrangers, accompagné du Chapitre et du clergé, attend sur la place. Autour de lui, les bannières de saint Michel, de saint Euverte, de saint Aignan, de sainte Marguerite et de sainte Catherine sont déployées.

Le maire, ceint de l'écharpe tricolore, s'avance vers l'évêque et prononce l'allocution suivante :

« Deux années, Monseigneur, se sont écoulées depuis le jour où, pour la première fois, tel le chef des échevins du XVe siècle, j'avais l'honneur de vous remettre l'étendard de Jeanne d'Arc.

Notre douce et courageuse héroïne a pu nous savoir gré des efforts accomplis en vue de maintenir, dans nos fêtes des 7 et 8 mai, les usages traditionnels. Nous avons, en ce faisant, la conviction de répondre au sentiment presque unanime de la population orléanaise.

« Puisse la tradition intangible se perpétuer à jamais. C'est le vœu que je forme en déposant entre vos mains l'étendard de la libératrice d'Orléans.

L'évêque répond :

Monsieur le maire, la fête que vous solennisez, ce soir, et à laquelle vous m'avez fait l'honneur de me convier, conformément à une tradition cinq fois séculaire, comprend comme trois apothéoses :

L'apothéose de Jeanne d'Arc. — Cette bannière dans sa main d'enfant fit reculer sous nos murailles la bannière de Jean Chandos, portée par le rude chef Glasdale et couronnée de quatre-vingts ans de victoire.

L'apothéose de la ville d'Orléans. — L'héroïque cité n'a jamais perdu de vue qu'une fois au moins elle a soutenu le destin chancelant de la patrie et que, quand Paris, Bordeaux, Rouen, dix autres ne pouvaient ou ne voulaient plus rien risquer pour la France,